Une mise sous tutelle brutale par ses fils

Récits supplémentaires

Résumé :

Mr Soupot parle de son désarroi suite à la mise sous tutelle voulue par son fils, après son remariage et au diagnostic qui a été posé ; Mme Soupot explique les difficultés concrètes dans lesquelles la plonge l'administratrice de bien.

Contexte :

J'avais « repéré » Monsieur Soupot lors de mes premiers jours d'observation au Centre de jour. Ancien contremaître aux ACEC, c'est le plus jeune résident : il a 62 ans. Il est encore à un stade précoce de la maladie, et ce n'est qu'après une conversation assez longue que l'on s'aperçoit de sa confusion, notamment via la répétition en boucle d'anecdotes. C'est un tempérament sociable, à l'image de son physique bonhomme ; il engage facilement la conversation, mais son thème de prédilection reste le récit de sa maladie et des bouleversements que celle-ci a entraîné dans sa vie. Pour lui, le Centre de jour est fondamental pour continuer à entraîner « tout ce qui fonctionne encore ». C'est la première fois que j'entends explicitement dans la bouche d'un patient ce souci de stimulation. Pour le personnel du Centre, c'est un patient « facile » : ses capacités sont encore très grandes, il peut donner un coup de main, prendre de petites responsabilités. Il est également privilégié du fait que ses capacités élevées lui donnent accès à tous les ateliers et activités ponctuelles organisées au Centre (« Il sait encore faire beaucoup de choses, pour les autres, ça ne sert à rien »).
Madame Soupot a 58 ans, mais je trouve qu'elle fait dix ans de plus, son visage est ridé et marqué (en revanche, Monsieur fait plutôt jeune). Elle-même a une formation d'aide familiale, mais elle a surtout longtemps travaillé comme chauffeur de bus pour des personnes handicapées. Puis il y a eu des problèmes de dos, et le chômage. Actuellement, elle est aidée par le CPAS.
Il s'agit pour tous les deux d'un remariage. Monsieur Soupot a eu deux épouses précédemment, l'une dont il a divorcé et l'autre dont il est veuf. Il a deux fils issus de ce second lit. Madame Soupot a deux enfants.
Monsieur et Madame Soupot se sont mariés en juin 2007, après 12 ans de vie commune, ? et en hiver 2007, c'était le diagnostic de la maladie (maladie d'Alzheimer).
Depuis 2008, Mr Soupot passe 2 jours par semaine en centre de jour, puis 5 jours semaine à partir de mai 2012.

Contexte Méthodologique:

J'ai mené 3 entretiens avec Mme Soupot, un avec l'aide-soignante du centre de jour et y ai passé 6 journées, entre le 25 octobre 2011 et le 23 août 2012.

Type(s) d'acteur(s) : Proche

Type d'acte : Gestion financière

Thème(s) : administrateur de bien, Isolement, Ménage recomposé

Concept(s) :

Lieu d'observation : Domicile

Région d'observation : Bruxelles

Date d'observation : octobre 11/juin 12

Numéro de page du livre : 0

Auteur du récit : Anne Piret

Vignette :

[entretien avec Mme Soupot dans la maison qu'ils occupent temporairement, dans l'attente de la fin des travaux de leur nouvelle maison] Madame Soupot me détaille les difficultés rencontrées avec l'administratrice de biens qui minent son quotidien : *« J'ai demandé de pouvoir être responsable de la gestion courante, et qu'il y ait une administration pour le patrimoine. Alors, en attendant la décision, il y a une espèce de période probatoire, pour voir comment je gère, avec une administration pour tout. Mais chez le notaire, mon mari s'est mis en colère, moi aussi je me suis fâchée sur l'administratrice qui ne fait pas correctement son boulot ; par exemple, l'an dernier, à la période où ma mère est décédée, on a eu le téléphone coupé, parce que les factures n'avaient pas été payées à temps. Et donc, il y a eu des frais de réinstallation de la ligne. J'ai dit à l'administratrice : « Je me suis mariée à 17 ans, souvent j'ai ramé et je n'ai pas eu facile, mais je me suis toujours débrouillée pour payer mes factures et on ne m'a jamais rien coupé. Il a fallu qu'on nous mette une administration de bien pour que ça commence ». Depuis, elle n'a plus rien versé, elle a demandé qu'un autre administrateur reprenne le dossier, mais il n'y a pas eu de nouvelle audience fixée? Bref, on vit avec mon chômage. J'ai écrit pour interpeller le juge* (elle me montre le courrier argumenté), *mais ça va être les vacances judiciaires?. Ça devient difficile. L'administratrice, elle n'aime pas notre situation, parce que je suis là, j'y vais, je demande des explications, je ne lâche pas, alors ça la vexe. C'est un peu ridicule, cette méfiance sur le patrimoine. Il n'y a rien, j'ai même dû prendre dans mon épargne à moi pour financer les travaux, sinon il n'y arriverait pas, je ne vois pas bien avec quoi je pourrais m'enrichir à ses dépens. Là, les factures s'accumulent. Je me demande d'ailleurs combien de temps, par exemple, le Centre de jour va encore accepter André, alors que l'administratrice ne paie pas les factures. »*